



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-6830>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-6830**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24SERV31 - Accord-cadre à bons de commande de mise en service de deux petits trains routiers desservant la route du sel et le petit village de Giens, Hyères - saison estivale 2025 à 2028

Description : Dans le cadre de l'Opération Grand Site de la presqu'île de Giens et des salins d'Hyères, la Ville d'Hyères et la Métropole TPM ont défini un plan de mobilité sur le Grand Site qui prévoit notamment de mettre en place une navette sur la route du sel, en période estivale. Etant donné la faible largeur d'emprise de la route du sel, la fragilité du tombolo ouest, et la volonté d'avoir un mode de transport attractif pour les visiteurs, la solution d'un petit train routier touristique a été retenue par la Ville d'Hyères pour l'été 2021. Depuis l'été 2022, chaque année du 1er juillet au 31 août, deux petits trains assurent gratuitement une rotation sur la route du sel, entre le parking nord du tombolo ouest et le village de Giens, avec 3 arrêts en arrière-plage. Rappel des objectifs du petit train : - Proposer une solution attractive pour les visiteurs pour rejoindre les plages du tombolo ouest et le village de Giens, - Permettre aux personnes résidant sur Giens de ne pas utiliser leur voiture pour se rendre à la plage, - Réduire le nombre de voitures individuelles sur le Grand Site de la presqu'île de Giens, - Participer à l'attractivité du village de Giens et proposer une découverte naturelle et culturelle de la presqu'île, - Supprimer progressivement le stationnement sur la route du sel pour ouvrir la vue vers le salin des Pesquiers, - Eviter aux visiteurs la recherche difficile de places sur la route du sel en été, - Sécuriser la traversée des piétons en réduisant la vitesse sur la route du sel (limitée à 30 km/h du 1/07 au 15/09). Depuis l'été 2024, le marché d'exploitation du petit train est porté par la Métropole TPM.

Identifiant de la procédure : 92de8e01-3810-4ee4-b39d-6f95126f84dd

Identifiant interne : 24SERV31

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est fortement souhaitée dans le cadre de cette consultation. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement et de remboursement de l'avance sont définies à l'article 8.1 du CCAP. Les prestations feront l'objet d'une garantie de 1 an dont le point de départ est la date de notification de la décision d'admission.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60170000 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75200000 Prestations de services pour la collectivité

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 700,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre à bons de commande de mise en service de deux petits trains routiers desservant la route du sel et le petit village de Giens, Hyères - saison estivale 2025 à 2028

Description : Dans le cadre de l'Opération Grand Site de la presqu'île de Giens et des salins d'Hyères, la Ville d'Hyères et la Métropole TPM ont défini un plan de mobilité sur le Grand Site qui prévoit notamment de mettre en place une navette sur la route du sel, en période estivale. Etant donné la faible largeur d'emprise de la route du sel, la fragilité du tombolo ouest, et la volonté d'avoir un mode de transport attractif pour les visiteurs, la solution d'un petit train routier touristique a été retenue par la Ville d'Hyères pour l'été 2021. Depuis l'été 2022, chaque année du 1er juillet au 31 août, deux petits trains assurent gratuitement une rotation sur la route du sel, entre le parking nord du tombolo ouest et le village de Giens, avec 3 arrêts en arrière-plage.

Identifiant interne : 24SERV31

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60170000 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75200000 Prestations de services pour la collectivité

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie à l'article 1.8 du RC et 17 du CCAP

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : 83400 - HYERES

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 175,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le montant minimum annuel des prestations est de 125 000 euros HT et le montant maximum annuel est de 250 000 euros HT. Le montant estimé pour la période initiale est de: DPGF annuel HT: 143 000 euros + BPUF valant DENC annuel HT: 32 000 soit 175 000 euros annuel HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Description : Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre de ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics pour les certificats de qualification éventuels : Libellés: Inscription au registre des sociétés de transports public routier conformément à l'art. L. 3113-1 du code des transports (Référence à l'Article 4 du CCTP).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : 1-Valeur technique

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Nom : 2- Prix des prestations

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : 3- Démarche Environnementale

Description : Les méthodes de notation sont définies à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/02/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 24/02/2025 à 09:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions d'exécution du contrat sont définies à l'article 10 du CCAP. Une clause d'exécution à caractère environnemental est définie à l'article 11 du CCAP.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les

deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de TOULON

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com/>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de TOULON

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine, BP 40510, CEDEX 9

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33494427989

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CCRA MARSEILLE

Adresse postale : Place Félix BARET, CS 80001 <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ca7bb5a9-ebc9-473d-b88f-ccab5d7d0942 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/01/2025 à 15:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2025